

La carte routière que le pêcheur recevrait en même temps que sa licence lui servirait de guide. A mon avis, cette équipe de gardes-côtières devrait être augmentée et veiller à faire respecter les règlements dans ces zones de pêche réservées aux petits pêcheurs. Le pêcheur qui dérogerait aux règlements pourrait ainsi perdre son permis pour une période déterminée par la loi.

En dernier lieu, il semble qu'il importe de recommander des plans d'aide à la construction de bateaux de pêche actuellement en vigueur. Cette aide devrait être étendue de façon à inclure les bateaux de pêche de 35 pieds de long plutôt que 45 pieds.

Ce secteur de la pêche côtière deviendrait plus important et pourrait certainement se suffire à lui-même, car sur les bases que j'ai mentionnées précédemment, avec un territoire un peu plus grand, avec une plus grande variété de techniques de capture, les pêcheurs pourraient compter sur diverses sortes de poissons plutôt que se limiter à la morue.

Les pêcheurs pourraient ainsi s'assurer d'un revenu beaucoup plus élevé et, en définitive, vivre de la pêche et non de la pêche et des lois sociales.

Avant de terminer, monsieur le président, je vais poser une question à l'honorable ministre des Pêcheries; elle fait suite à de nombreuses demandes que j'ai reçues des pêcheurs de mon comté.

On estime que les prestations d'assurance-chômage qui leur seront versées l'hiver prochain seront très faibles, à cause d'une diminution de 20 p. 100 sur les prises de l'année précédente, et on s'en inquiète avec raison. Au fait, il est des familles de 8 à 10 enfants qui recevront seulement \$20 par semaine de prestations, parce que leurs contributions ont été inférieures à celles de l'an dernier.

Nous reconnaissons que l'industrie de la pêche présente de bien graves problèmes. Plusieurs pêcheurs souffrent d'un chômage chronique et sont incapables de maintenir, sans aide, un standard de vie acceptable.

Dans le rapport du comité d'enquête relatif à la loi sur l'assurance-chômage, les commissaires ont recommandé, d'après la page 17, ceci:

Qu'un régime distinct soit institué pour les pêcheurs indépendants et que ce régime soit plus en harmonie avec leur situation et leurs besoins que ne peut l'être le régime général de l'assurance-chômage et que le soin de veiller à l'application de ce régime distinct soit confié au ministère des Pêcheries.

En terminant, je désire poser une question au ministre des Pêcheries. Est-ce qu'il y a déjà eu rencontre entre les fonctionnaires du ministère du Travail et ceux du ministère des Pêcheries au sujet de cette recommandation des commissaires?

(Traduction)

**M. Crouse:** Monsieur le président, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt l'exposé du ministre des Pêcheries, et à titre de représentant de Queens-Lunenbourg, circonscription où se trouve la plus grande flotte de pêche hauturière en Amérique du Nord, je voudrais dire quelques mots de certains problèmes de l'industrie de la pêche. Tout d'abord, j'aimerais féliciter le ministre de sa nomination. Je sais que son expérience de la Chambre et son expérience passée de l'industrie de la pêche lui seront très utiles dans ses devoirs actuels. Je sais encore qu'il vient des provinces Maritimes et qu'en conséquence, il étudiera avec grand soin tous les problèmes relatifs à l'industrie de la pêche et plus particulièrement ceux qui intéressent les provinces atlantiques.

Pour la pêche, le Canada occupe aujourd'hui le septième rang dans le monde, et pour le commerce, le cinquième rang. Son littoral est le plus étendu de tous les pays du monde. Il y a quelques années, nous ne connaissions presque rien de notre seuil continental, mais à mesure qu'augmente la population mondiale, nous devons compter davantage sur la mer pour obtenir de plus en plus de protéine comestible.

A certains égards, l'industrie de la pêche est encore au même degré d'évolution que du temps de l'homme primitif, il y a bien des siècles. Nous chassons le poisson que nous offre la nature tout comme nos ancêtres chassaient les animaux pour se nourrir. Nous n'avons pas encore commencé à faire l'élevage de troupeaux de poissons ou à améliorer leur qualité, mais je pense qu'avant bien longtemps, nous serons obligés de cultiver la mer, tout comme nous cultivons la terre. A cette fin, nous devons mettre davantage l'accent sur nos recherches océanographiques. Nous devons étudier la matière organique dissoute dans l'eau de mer qui active tout le procédé de croissance. Après tout, on a amélioré l'espèce du bétail en pratiquant un élevage raisonné et, en même temps, on a augmenté la productivité du sol par le sarclage et les engrais. Il est presque certain qu'en appliquant les mêmes méthodes à la mer, nous pourrions compter sur de bien meilleures récoltes de poisson, au lieu d'avoir à nous tourmenter comme aujourd'hui au sujet des moyens de protéger nos droits de pêche contre la piraterie de flottes étrangères.

Si nous découvrons et mettons en vigueur de saines méthodes de gestion de la mer, nous devrions pouvoir produire amplement de quoi nourrir tout le monde. Nous avons déjà fait les premiers pas dans ce sens, sous l'ancien gouvernement, dirigé par l'ancien premier ministre. Un institut océanographique, le premier du genre au Canada, a été inauguré l'année dernière à Bedford Basin, près d'Hali-